

Infographie II

UE 13

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage
OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : AJU21INFG2

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : HUBERT L. - laurie.hubert@cniadb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 45 h **Nombre de crédits :** 3 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :

- élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique ;
- maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage ;
- concevoir et argumenter le choix et la mise en oeuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés.

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Néant



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Infographie 2D :

Objectifs :

Familiariser l'étudiant avec les techniques de communication graphique informatisées 2D utilisées dans le milieu professionnel et adaptées aux projets d'architecture des jardins et du paysage, à échelles variées.

Contenu :

Initiation aux logiciels d'infographie : création graphique (coloration et texturisation de plans, coupes, ...), retouches photos et rendus de type photomontage (Photoshop, ...), mise en page et impression en pdf de pages exemplatives de books A4/A3 et panneaux grands formats (InDesign, ...) et graphisme vectoriel nécessaire à la cartographie paysagère (Photoshop et/ou Illustrator, ...).

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Infographie 2D :

Séminaires, exercices pratiques et de travaux personnels dirigés. Méthodes transmissives et incitatives.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral	
Infographie 2D	45	3	100% %	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

1ère session : L'ensemble des travaux est à déposer sur support informatique type usb (fichiers placés dans un dossier dénommé comme suit : ExamJUIN_INFOGR 2AJP_NOMPrénom) au moment et à l'endroit indiqué sur l'horaire des examens de première session. Par mesure de précaution, l'étudiant devra également envoyer une copie des travaux déposés à l'adresse suivante : laurie.hubert@cnldb.be.

2ème session : L'évaluation des travaux est remédiable à 100%. L'ensemble des travaux est à déposer sur support informatique type usb (fichiers placés dans un dossier dénommé comme suit : ExamAOUT_INFOGR2AJP_NOMPrénom) au moment et à l'endroit indiqué sur l'horaire des examens de deuxième session. Par mesure de précaution, l'étudiant devra également envoyer une copie des travaux déposés à l'adresse laurie.hubert@cnldb.be.

Pour chacune des sessions, la note de l'examen correspond à la note obtenue pour les travaux déposés.

Concernant les absences aux examens (ou plutôt absences de travaux à remettre en guise d'examen), qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère.

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Les travaux effectués pourront être examinés et commentés par l'enseignant (retours formatifs) pendant les périodes d'activités d'apprentissage afin d'être améliorés avant leur dépôt en vue d'une évaluation certificative durant les périodes de sessions d'examens.



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Infographie 2D**, l'étudiant est capable de :

- **Savoir produire et mettre en page des documents informatisés graphiques (plans, rendus, ...) et textuels afin de communiquer les intentions d'un projet d'architecture paysagère.**

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Infographie 2D :

Notes prise au cours ;

Supports de cours consultables et téléchargeables sur le campus numérique ;

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

ONSTOTT Scott, « Enhancing Architectural Drawings and Models with Photoshop », Wiley Publishing, 2010.

Obtention des licences éducatives des logiciels enseignés sur un ordinateur personnel de l'étudiant.

(Suite Adobe Creative – Photoshop, Illustrator, InDesign, AutoCAD)